COTES_DU_NORD ILLE_ET_VILAINE

PLOUASNE, LONGAULNAY, St PERN

CANTON : EVRAN
ARRONDt : DINAN

CANTON : TINTENIAC
ARRONDt : St MALO

CANTON : BECHEREL
ARRONDt : RENNES

S² = 6,4 ha

CHATEAU DE CARADEUC ET ABORDS

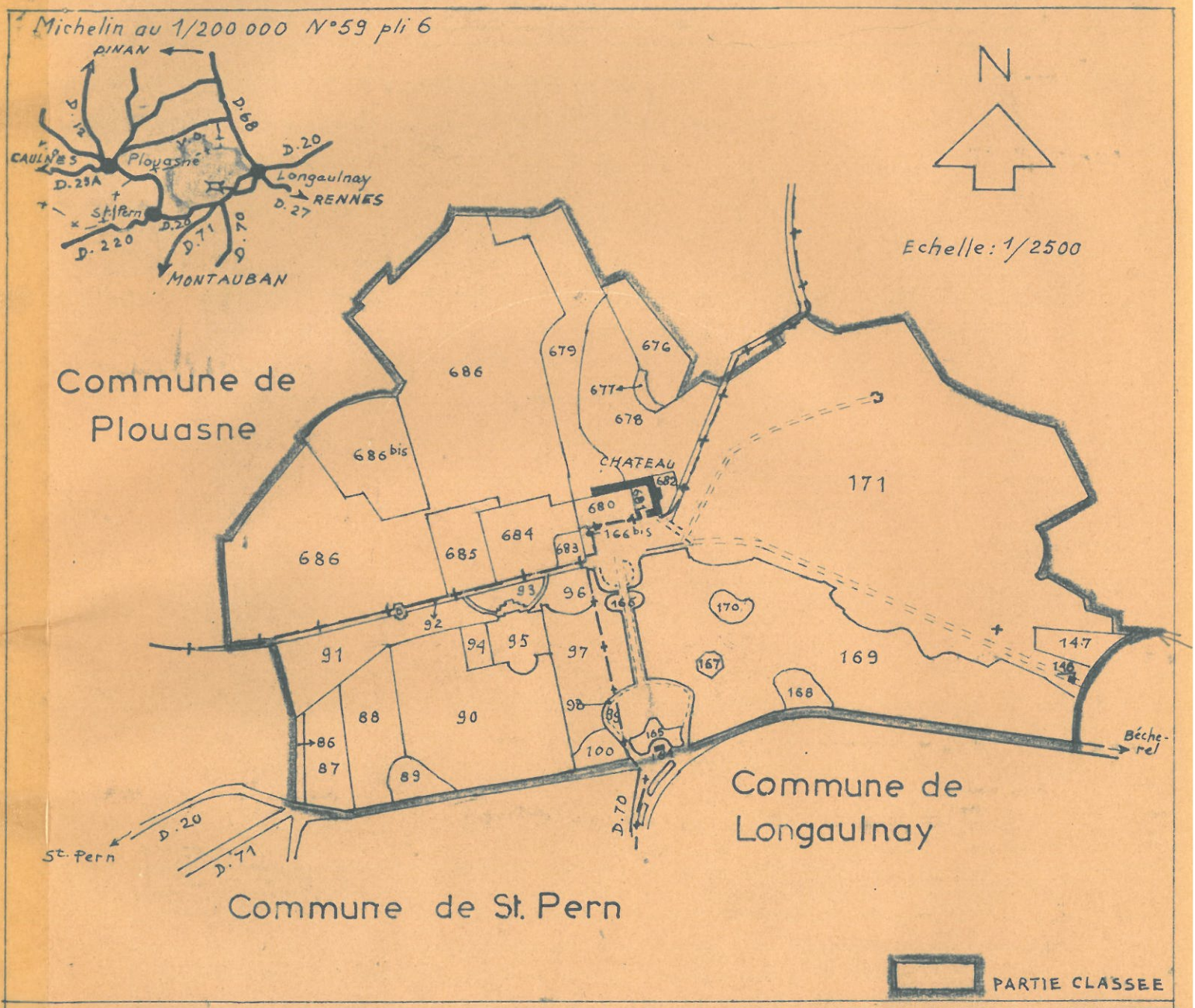

Le château de Caradeuc et son parc pour sa partie située dans le département des Côtes-du-Nord et comprenant sur le territoire de la commune de PLOUASNE les parcelles cadastrales 676 à 686 bis de la section C, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Le parc du château de Caradeuc pour sa partie située sur le territoire de la commune de Longaulnay et Saint- Pern (Ille-et-Vilaine) et comprenant les parcelles cadastrales 147, 148, 164 à 171, de la section C de Longaulnay et 86 à 100 de la section B de Saint-Pern. est classé.....

(Arrêté du 8 août 1945)